

MOTOCROSS

REGLEMENT PARTICULIER 2025 MIX SOLO / SIDE-CAR / QUAD

24 MARS 2025



MOTO-CLUB: MOTO CLUB YZEURE

E-MAIL: motoclub-yeure@orange.fr

TÉLÉPHONE: 06 88 88 03 55

ORGANISATEUR TECHNIQUE: AUDIN Christophe

N° D'ÉPREUVE FFM: 336

DATE: 04/05/2025

LIEU: Circuit de SOUYS à ST MENOUX 03

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 / ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 / LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course -----	PAPON Frédéric	Licence : 051874
Président du Jury ou Arbitre* -----	LELIEVRE Carine	Licence : 143076
Membre du Jury -----	VASSENAT Sandrine	Licence : 201731
Membre du Jury -----	DUBREUIL Claude	Licence : 009149
Commissaire technique responsable -	DUFAL Pierre Jean	Licence : 150102
Responsable du chronométrage -----	BREUIL Stéphanie	Licence : 351401

* Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé de deux ou trois membres dont un Président, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.

ARTICLE 3 / DÉTAIL DES CATÉGORIES

NOM DE LA CATÉGORIE	ÂGE MINI	ÂGE MAXI	CYLINDRES	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES
Espoir 50cc	6ans	8ans	Classe 1: 50cc	25€ Chpt LM AuRA Zone MCF
Espoir 65cc	7ans	9ans	Classe 1: 65cc	45€ Chpt LM AuRA Zone MCF
Espoir 85cc	9ans	15ans	Classe 1: 66cc à 85cc	45€ Chpt LM AuRA Zone MCF
OPEN 125/150/175/200	15ans		Classe 2-3-4	55€ Chpt LM AuRA Zone MCF
Vétérans	40ans		Classe 2-3-4	55€ Chpt LM AuRA Zone MCF

ARTICLE 4 | CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM ;
- son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition).

Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Dans le cadre des vérifications techniques, chaque participant devra présenter :

- sa(ses) machine(s) ;
- son équipement : obligatoires : casque homologué aux normes FIM, vêtement de protection, pantalon, gants, bottes de cuir, fortement recommandés : protection dorsale et pectorale.

Les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 | RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 | MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical ... **Dr CHEREAIU Thierry SAMU**

Nombre de secouristes **15+1 Ambulance**

Hôpital le plus proche **MOULINS**

Nombre d'ambulance(s) **1**

Temps de trajet (en min) **15mn**

ARTICLE 7 | LE SITE DE PRATIQUE

Accès :

Nom du site **Circuit de SOUYS**

Adresse **03210 ST MENOUX**

Caractéristiques :

Longueur du circuit **1350m**

Largeur minimum de la piste **4m**

Largeur de la grille **28m**

Longueur de la ligne droite de départ **70m**

Nombre d'OCP* **20 mini**

*Officiels Commissaires de Piste

CAPACITÉ MOTO :

Pendant les essais : **40**

En manche : **40**

CAPACITÉ QUAD OU SIDE-CAR :

Pendant les essais : ...

En manche : ...



- **Rappel :** l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB

DATE: **21/01/2025**

Claude Dubreuil
[Signature]

MOTO CLUB YZEURE

9 Rue Jenner 03400 YZEURE

Tél. 04 70 46 75 41 ou 06 88 88 03

Email : motoclub.izeure@gmail.com

VISA DE LA LIGUE

DATE: **26 MARS 2025**

LIGUE MOTOCYCLISTE

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Z.A. 18 Chemin de l'Île Neuve

26600 LA ROCHE DE GLUN

Tél : 04 75 55 22 50

VISA DE LA FFM

DATE:
 NUMÉRO :



MOTOCROSS de SAINT-MENOUX - 04 Mai 2025

Championnats de Ligue AuRA Zone MCF
Espoirs 50cc/65cc et 85cc - 125 - Open (MX1+MX2) - Vétérans/Féminines

Samedi 03 Mai : Contrôle administratif et Technique de 15.00H à 19.30H

Dimanche 04 Mai : Contrôle administratif et Technique de 7.15H à 8.15H sur rendez vous

Essais

08.15	OPEN/Grp 1	15 mn
08.35	OPEN/Grp 2	15 mn
08.55	Vétérans	15 mn
09.15	125	15 mn
09.35	85 Esp	15 mn
09.55	50/65 Esp	12 mn

Chronos et Qualifs

10.10	OPEN/Grp 1	15 mn
10.30	OPEN/Grp 2	15 mn

Essais Chronos

10.50	Vétérans	15 mn
11.10	125	15 mn
11.30	85 Esp	15 mn
11.50	50/65 Esp	12 mn

12.05 **PAUSE DÉJEUNER**

1^{ère} Manche

13.40	OPEN/Grp B	15 mn+1T
14.00	85 Esp	15 mn+1T
14.20	50/65 Esp	12 mn+1T
14.35	125	15 mn+1T
14.55	Vétérans	15 mn+1T
15.15	OPEN/Grp A	15 mn+1T

15.35 **PAUSE**

2^{ème} Manche

16.00	OPEN/Grp B	15 mn+1T
16.20	85 Esp	15 mn+1T
16.40	50/65 Esp	12 mn+1T
16.55	125	15 mn+1T
17.15	Vétérans	15 mn+1T
17.35	OPEN/Grp A	15 mn+1T

17.55 Fin

18.30 PODIUMS et REMISE des TROPHÉES